



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Site : <http://www.ufuta.fr>;

Mail : ufuta@ufuta.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 16 juin 2015

Nantes

Présents : François AMBOLET, Jean COUDERT, Jean-Louis CHEMIN, Françoise DAVID-SCIARA, Christian LATRY, Yvon LE GALL, André LE POTTIER, Céline MENIL, Nicole PETITOT, Gérard POTENNEC, Stéphane RAVAILLE, Marie-Denise RISS-COLY, Jeanne URVOY François VELLAS.

Excusée : Annette ENTRAIGUES

1. Approbation du compte rendu du CA du 2 avril 2015

1 abstention 0 contre

Le compte rendu est approuvé.

2. Assemblée Générale

23 UTL/UTA sont inscrites avec 44 délégués ; le quorum de 19 UTA est atteint.

Elections au CA : les 6 membres sortants se représentent, 2 pour les structures universitaires et 4 pour les associations.

- Le rapport moral et d'activité sera présenté par la présidente
- L'approbation du vérificateur aux comptes sera sollicitée
- La révision des statuts : il est recommandé que le texte de la dernière version soit envoyé aux UTA avant le 3 septembre (date limite d'envoi avec la convocation pour l'AGE). Il est décidé de transmettre par courriel début juillet la proposition de modification, fruit des travaux de la commission ad hoc, accompagnée du texte des statuts en vigueur et de solliciter des propositions. Ainsi les UTA auront davantage de temps pour formuler leurs éventuelles remarques. Celles-ci devront parvenir avant le 3 octobre à la présidente et au coordinateur de la commission qui souhaite qu'aucune nouvelle remarque ne surgisse lors de l'AGE. Toutefois l'AGE étant souveraine, cette éventualité existe. Les propositions rassemblées en octobre seront transmises ensuite par courriel.

Il est proposé que le vote se fasse seulement sur les articles modifiés et donc article par article.

A l'AGE il faudra annoncer la révision du règlement intérieur, tâche du ressort du CA.

3. La convention signée avec les ministères

C'est un outil national, il nous faut réfléchir à une utilisation la meilleure possible.

Il faut organiser l'information autour de ce texte signé, parler du devenir qu'on souhaite mettre en oeuvre, montrer qu'on apporte quelque chose aux adhérents. Ce pourrait être p ex le thème de la journée des présidents de 2016.

Il est rappelé que les programmes réalisés, bilans de fin d'année, demandés par le ministère,

devront être transmis via l'UFUTA. Pour ce faire, il conviendra de demander à chaque UTA une demie page de résumé des activités de l'année.

4. Les finances

Il y a accord du trésorier, du comptable et du vérificateur aux comptes sur le bilan 2014 présenté que le trésorier commente.

Les chiffres fournis sont : Charges : 21 043 € Produits : 13 840 € et donc un résultat négatif
Pour ce qui concerne les charges un examen des différentes lignes est effectué.

La principale remarque concerne les frais de fonctionnement statutaire : les réunions génèrent des coûts ; lors de l'année écoulée il y a eu davantage de réunions et une augmentation des tarifs des transports.

Ceci conduit à avoir une réflexion sur la politique générale de fonctionnement de l'association, sur la gestion ; quelles dépenses ? quelles recettes ?

Cependant, il n'est pas anormal qu'il y ait des frais ; le CA doit déjà se réunir 2 fois par an au minimum.

Les produits : les cotisations sont en baisse

Budget prévisionnel : il s'appuie sur le budget réalisé précédent, et en particulier sur le prévisionnel antérieur établi pour plusieurs années jusqu'en 2015.

Présenter le prévisionnel de l'année en juin n'est pas très pertinent. Compte tenu de la date de l'AG, ne faudrait-il pas alors s'orienter vers la présentation de 2 budgets prévisionnels : l'année en cours et l'année suivante ?

Suivent des échanges de réflexions :

Notamment pour attirer les UTA et les participants aux manifestations il faut proposer du contenu, de la substance.

L'UFUTA pourrait proposer une alternance : une année pédagogique puis une année recherche.

Place de la Journée des présidents : à quel moment ? lors des Assises et des Chardons p ex ?

Il faut aider les petites universités à participer

Augmenter les dépenses serait déraisonnable

Possibilité d'augmenter la cotisation p ex à 0,25 : cela se fait sur proposition du trésorier

Faudrait-il organiser un CA réservé aux questions financières ? avec pour objectif le retour à l'équilibre

Propositions pour alléger les dépenses et réduire les frais de fonctionnement :

- Frais de administrateurs Prise en charge le 1^{er} jour car CA avant Les autres jours sont à la charge des universités
A budgétiser rapidement avant les assises 2016 rapidement
- Lorsqu'un intervenant vient d'une UTA ne plus prendre en charge la nuitée et le repas car saon intervention est considérée comme une valorisation de son UTA

Motions :

- Lorsqu'un CA se tient à l'occasion des Assises ou des Chardons, l'UFUTA rembourse aux administrateurs les frais de transport et une nuitée (pour prise d'effet en janvier 2016)

Vote : à l'unanimité

- Ajout de la prise ne charge d'un repas à la motion précédente

Vote : 2 contre votée à la majorité

Cela suppose que l'AG se tienne le lendemain du CA si on veut la présence des administrateurs

Ces motions seront présentées au vote de l'assemblée générale du jeudi 18 juin 2015.

Des remerciements sont adressés au trésorier pour son travail

5. Adhésion à l'UFUTA

La présidente a reçu une demande d'adhésion à l'UFUTA de l'UIA du Bugey qui compte 202 adhérents et entretient le lien organique avec l'Université de Lyon 3

Le dossier de candidature a été examiné par MD Riss-Coly et Gérard Potennec qui donnent un avis favorable, le dossier répondant aux critères exigés pour une adhésion.

La validation sera demandée à l'AG

La séance est levée après la présentation du programme des Journées du 17 et 18 juin.

La secrétaire générale



Céline MENIL

La présidente de l'UFUTA



Françoise DAVID-SCIARA